

1944

INTERVIEW AVEC PIERRE PARENT

F. J. : Quelle a été, depuis 1944, votre situation sur le plan public ?

P. P. : J'ai été délégué à l'Assemblée Consultative d'Alger, puis à celle de Paris, et député à la première Constituante. Mais à mon retour au Maroc, en 1946, je me suis volontairement dégagé de toute fonction officielle, de tout rôle public dans quelque association que ce soit. Je dois vous dire pourquoi. J'avais senti, après les événements de 1944, cette montée d'un peuple qui voulait ce pour quoi nous nous étions nous-mêmes battus, qui voulait la liberté. Je me suis dit : « Là, il y a quelque chose à faire, et peut-être la lutte sera-t-elle dure. Je n'ai pas le droit de lutter avec la peau des autres, mais avec la mienne seule. Je vais donc lutter seul. » Et j'ai fait le vide autour de moi.

F. J. : Et vos rapports avec les milieux colons ?

P. P. : Je n'ai jamais voulu faire partie d'aucune association de colons, pour une raison très simple : je n'admettais pas que les Français aient ainsi le droit de se réunir quand ce droit était refusé aux Marocains.

F. J. : Conserviez-vous avec certains colons des rapports personnels d'amitié ?

P. P. : Oui, il y a des colons qui sont très bien. Il ne faut pas croire que toute la colonie soit composée de gangsters. Évidemment, ces colons sont presque tous des gens qui travaillent beaucoup, et c'est pourquoi ils apprécient le travail de leurs compagnons marocains. Mais ils n'ont pas le temps de faire des visites, et ne font partie d'aucune association : ce n'est donc pas eux qui parlent pour l'ensemble des colons ; mais ceux qui en ont le temps parce qu'ils font fortune sans faire eux-mêmes le travail et qui peuvent laisser leurs terres à la garde de leurs gens.

F. J. : Pensez-vous que les premiers, ceux qui travaillent eux-mêmes, commencent à se rendre compte qu'ils ne peuvent plus laisser aller les choses en se désintéressant du cours qu'elles prennent ?

P. P. : Il y en a, mais pas tous. Il y a des colons « progressistes », qui se disent : il est normal que les Marocains veuillent pouvoir vivre de façon convenable et formuler librement leurs desiderata, au lieu de se voir, chez eux, considérés et traités comme des inférieurs.

F. J. : Ceux qui tiennent ce langage font-ils quoi que ce soit pour favoriser une telle évolution ?

P. P. : Oui, j'en connais, tout près de chez moi, qui ont établi un système d'association avec leurs ouvriers. Ils ont de grosses

TRENTE-SEPT ANS DE MAROC

propriétés : il y a la propriété collective, — et, à côté, il y a toute une partie qui est cultivée par et pour les ouvriers, où paissent leurs moutons, et où le patron n'intervient pas. C'est mal vu, bien sûr, mais ce n'est pas mal du tout.

F. J. : Est-ce que ces colons vont parfois jusqu'à préconiser de façon publique ces initiatives qu'ils prennent sur leur domaine ?

P. P. : Rarement, et ils ne le peuvent guère ! Car s'ils prenaient une position qui ne fût pas orthodoxe, ils ne pourraient plus compter sur les coopératives agricoles, sur les caisses de prêt. On ne leur opposerait pas de « refus », mais on leur ferait des difficultés, ils seraient marqués à l'encre rouge.

F. J. : Sur le plan confessionnel...

P. P. : Je ne suis pas croyant. Je ne suis pas non plus un incroyant : j'éprouve toujours un certain étonnement devant ceux qui sont assurés de l'existence de Dieu, comme devant ceux qui savent que Dieu n'existe pas.

F. J. : Au point de vue situation familiale ?

P. P. : Je suis célibataire, je ne me suis pas marié, il me manque un bras. Chez moi, j'ai un cuisinier et sa femme. Ils ont sept petits enfants. C'est moi qui les élève, à l'européenne. Cinq vont à l'école et l'un d'eux va avoir son certificat d'études. L'aînée des filles est entrée à l'école française, parce qu'il n'y a pas d'école de filles. Pour que cette enfant de 7 ans puisse entrer à l'école française, il a fallu que je fasse deux demandes, — l'une à l'Instruction publique, l'autre au Contrôle civil, au point de vue politique : j'ai dû garantir que l'enfant était élevée à l'européenne et qu'elle connaissait le français. Et quand vous demandez : « Pourquoi tout cela ? » on vous répond : « Une enfant qui ne connaîtrait pas le français suivrait mal les cours. » Ce qui paraît fort juste ; mais quand elle est Maltaise ou Espagnole, elle entre à l'école sans connaître le français. Après mon arrestation, on a aussi arrêté le cuisinier, le père de ces enfants. C'est probablement pour que ma propriété ne soit pas dirigée par quelqu'un qui ait à cœur de bien la tenir. On m'a coupé l'électricité. Pourquoi ? C'était illégal : seule la Compagnie d'électricité a le droit de couper le courant, si je ne paye pas mes quittances, et seulement à la suite d'un préavis. Alors, pourquoi ? Parce que ma petite propriété ne peut être arrosée qu'au moyen de moteurs électriques, et que tout devait être détruit. Heureusement, la ligne qui passe chez moi donne l'électricité à quatre familles, qui totalisent seize enfants : elles ont protesté et le courant a été rétabli.



INTERVIEW AVEC PIERRE PARENT

F. J. : Depuis que vous collaborez à l'Istiqlal, vous avait-on fait des reproches ou des remarques à ce sujet ?

P. P. : Jamais personne ne m'a rien dit, mais je vous ai parlé de cette carte que m'adressait, en fin novembre, Georges Hutin, secrétaire général de la Résidence. « Mon cher ami, y disait-il en substance, heureux d'avoir pu vous être agréable. Si j'ai l'occasion de passer devant chez vous, j'irai vous serrer la main. »

F. J. : Vous a-t-on fait part de réactions personnelles, à la suite de vos divers articles ?

P. P. : J'ai reçu, avec quelques lettres de Marocains, plus de quatre cents lettres de Français — et surtout de Françaises. Mes correspondants n'étaient pas tous de mon avis : mais ils me demandaient de le préciser, ils le discutaient, ils acceptaient de poser les problèmes ; et cela donnait vraiment un sens à mes efforts. C'étaient presque tous des jeunes, et leurs réactions se condensent dans cette phrase d'une Française de 22 ans : « Je vous remercie surtout de m'avoir obligé à réfléchir sur des choses auxquelles je n'avais jamais pensé. » C'était plus précieux pour moi qu'une approbation complète. J'ai reçu beaucoup de lettres de jeunes de la C.F.T.C., ainsi que deux ou trois lettres de prêtres, très amicales, très gentilles.

F. J. : Que pensez-vous du général Guillaume ?

P. P. : Personnellement, je ne le connais pas beaucoup. Je l'ai connu quand il était commandant, et directeur des affaires politiques. C'est lui qui m'a frappé. Il doit être un honnête homme, mais on me l'a dépeint comme très influençable. Je suis persuadé qu'il m'a frappé parce qu'on lui a montré ce faux¹ : mon prétendu « appel au meurtre ». Il ne lui est pas venu à l'idée de vérifier. Et maintenant qu'il a vérifié, j'ose croire qu'il regrette sa décision.

F. J. : En somme, vous concluez à son innocence...

P. P. : Du temps de Lyautey, l'administration était beaucoup moins énorme qu'elle ne l'est à l'heure actuelle : tous les fonctionnaires avaient été choisis par Lyautey ou ses collaborateurs immédiats. J'en ai connu qui, certes, avaient besoin de leur traitement pour vivre, mais qui gardaient le sentiment de remplir une mission. Il n'y en a plus beaucoup maintenant.

F. J. : Qu'y a-t-il de vrai dans cette phrase qu'on a attribuée au général Guillaume : « Je leur ferai manger du foin » ?

1. Sur ce faux, fabriqué par les services de la Résidence, voir plus loin, dans le « Journal à plusieurs voix, (p. 240.) »

P. P. : Il a dit : « Je leur ferai manger de la paille. » Je sais, on a fait beaucoup d'histoire autour de cette phrase. C'est un homme très simple, ça lui est sorti comme ça !

F. J. : *Pourtant, le seul fait qu'il ait pu prononcer de telles paroles... Cela signifie bien, tout de même, qu'on traite les hommes dont il s'agit comme des inférieurs.*

P. P. : Exactement. Dans l'esprit de tous ces gens-là, « bien traiter les Marocains » c'est faire preuve d'un certain paternalisme vis-à-vis d'eux : on veut bien leur octroyer quelque chose, mais à condition qu'ils en soient reconnaissants. A partir du moment où cela deviendrait un droit, ils n'auraient plus à s'en montrer reconnaissants ; aussi préfère-t-on ne jamais rien accorder sous forme de droits... Comme ces industriels du Nord qui veulent bien faire des crèches à condition que la loi ne les oblige pas à les faire.

F. J. : *Que pensez-vous de la conjoncture internationale ?*

P. P. : Aussi bien d'un côté que de l'autre, c'est le manque de confiance et la peur qui dominant. Il se passe entre l'Est et l'Ouest ce qui se passe entre Français et Marocains : les Français ont peur des Marocains et les Marocains disent qu'ils ne peuvent plus faire confiance aux Français.

F. J. : *Comment vous apparaît la politique américaine dans le monde ?*

P. P. : C'est un curieux mélange, une espèce de duplicité puérile... Au Maroc, nous avons pas mal d'Américains : c'est invraisemblable comme ils étalent tous leurs secrets militaires !

Ils font des camouflages, et ils vous disent : ça, ce sont des camouflages. Et comme ils ont une énorme puissance de moyens, ils ont toujours l'air de jouer et n'ont jamais l'air de travailler.

F. J. : *Considérez-vous comme dangereuse leur politique actuelle ?*

P. P. : Oui, parce qu'ils trompent à la fois les Français et les Marocains, et sans doute involontairement : par désir d'être agréables aux uns et aux autres. Quand un parti, quel qu'il soit, leur expose sa thèse, ils se gardent de lui donner tort, — si bien que chaque parti croit avoir les Américains avec lui.

D'autre part, il y a leur stratégie, leurs préparatifs militaires, et ces bases qu'ils installent un peu partout. Et moi je pars d'un principe, c'est qu'on n'a jamais pu donner des tambours et des clairons à des enfants sans qu'ils finissent par s'en servir.

F. J. : *Croyez-vous qu'on puisse envisager un gouvernement français capable de dominer l'entraînement que nous subissons,*

INTERVIEW AVEC PIERRE PARENT

et de se ressaisir ? Pour prendre un exemple précis, ne pensez-vous pas qu'il serait urgent qu'un gouvernement français se montre capable d'arrêter la guerre au Viêt-Nam ?

P. P. : Oui. Il y a seulement quinze jours que je suis en France, mais il me semble, d'après les conversations que j'entends un peu partout, et dans le métro, que tout le monde est d'accord sur le fond de la question, et que ce sont uniquement des questions de prestige, de vanité, qui empêchent le Français de manifester normalement son opinion. On ne veut pas être un Français capitulard.

F. J. : Vous donnez là des raisons d'ordre psychologique. N'y a-t-il pas aussi des raisons plus... objectives ? La politique suivie depuis des années par la France à l'égard des Etats-Unis ne l'oblige-t-elle pas à poursuivre, au Viêt-Nam, une guerre dont elle se passerait bien ?

P. P. : J'ai l'impression qu'en effet, la France est gênée par le Plan Marshall, et ne fait pas toujours ce qu'elle veut. Quand les Américains étaient en Afrique du Nord, pendant la guerre, et que nous manifestions des velléités d'indépendance, les cargos de blé — au lieu d'arriver à Casa — arrivaient, comme par hasard, à Palerme...

F. J. : Seulement, ne croyez-vous pas que si la France cessait de faire la guerre là-bas, ses budgets deviendraient plus normaux et sa situation financière plus saine ? Ne pourrait-elle pas procéder alors à une meilleure utilisation de ses ressources propres ?

P. P. : Je n'en suis pas tellement sûr. Je me demande, au cas où la guerre cesserait en Indochine, si tout l'effort militaire accompli là-bas ne deviendrait pas un super-effort en France même... A mon sens, il y aurait quelque chose de très bien à ce que la guerre d'Indochine cessât : c'est que le sang ne coulerait plus. Mais pour ce qui est d'une meilleure utilisation de nos ressources...

F. J. : A moins que nous ne parvenions à mettre un terme à l'actuelle politique de réarmement, et à dire aux Américains...

P. P. : Ce que les Anglais leur ont dit : « Nous allons réduire notre effort de guerre pour améliorer le niveau de vie de notre peuple. La meilleure manière de lutter contre le communisme, c'est de ne pas mettre notre pays dans une situation de misère. »

F. J. : Je vous ai posé ces questions, parce qu'elles semblent conditionner en partie la position du problème marocain : si un gouvernement français avait suffisamment d'autorité pour recon-

